



Délégation régionale Occitanie Pyrénées CHU Purpan – BP 3048 31024 Toulouse Cedex 3

Avenant n°2022_BAM_3_1 à la décision 2022_BAM_3

Ordre	Nom et Prénom du délégataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Domaine de la délégation de signature	Signature
3	Josephine TAVAREZ	Assistante Gestion	03/07/2023	1* uniquement pour validation de l'acte dans l'outil SAFIr / 2 / 3 / 5	And.

Article 1 : Le présent avenant prend effet le 4 juillet 2022

Article 2 : La présente décision n'abroge pas la décision 2022_BAM_3 mais la complète

Le 4 juillet 2022

Le délégant, Monsieur Jacques CAVAILLE, Délégué Régional	Le délégataire, Monsieur Cyrille DELPIERRE, Directeur d'unité U1297 – U1295 42MC CER POP
	Setarence

ALCHUURA TUURANGUT

The state of the s

Jan jötn antaastal ar gjödd 1915 etroot A

And contracting Total and contracting to residence of the contraction of the contraction

Schemoghadur 1

The second state of the second

A STATE AND A STATE OF THE STAT

and the second s